



Manque de perdre mon emplois fonctionnaire

Par **marmoude**, le **19/03/2011** à **21:05**

Bonjour, j'ai fait dix ans que je travaille au sein de la défense comme fonctionnaire en tant que serveur. Avec la restructuration on me dit que je suis en concurrence avec une autre collègue alors que nous sommes serveurs et il y a 2 qui vont passer comme barman et 3 qui restent en concurrence pour qu'il y en reste 2 que doit faire ? a-t-on le droit de passer 2 serveur en barman alors qu'il reste 3 serveurs et il faut qu'il en reste deux ? Est-ce que j'ai le droit de saisir le tribunal administratif pour distorsion d'emplois entre les autres que l'on a passer barman ? il y a autre chose à faire ? que faire pour ne pas perdre ma place il y en a qui travaillent à 80 % alors que moi je suis à 100 %. Est-ce que je peux dévoiler tout à la presse pour faire bouger les choses ou aller frapper le régional ? Est-ce que j'ai le droit de faire ça pour sauver ma place vu qu'il y a eu des magouilles dans les postes ? je ne sais pas quoi faire, merci de me diriger sur le bon chemin. Cordialement merci pour vos réponses

Par **mimi493**, le **19/03/2011** à **22:17**

Voyez ça avec votre syndicat